

## **ERRATUM - RAPPORT N° 2018/O2/324**

### **APPROBATION DE LA CONVENTION D'APPLICATION FINANCIERE 2018 DE LA CONVENTION DE COOPERATION POUR LE CINEMA ET L'IMAGE ANIMEE 2017-2019 ENTRE L'ETAT, LE CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMEE ET LA COLLECTIVITE DE CORSE**

*A l'avant dernier paragraphe de la page 6 du rapport il faut lire :*

« La globalité des engagements respectifs prévisionnels pour l'année 2018, dans le cadre des actions cofinancées par le CNC et la Collectivité de Corse qui figurent sur le tableau ci-dessus, s'élève à 4 029 500 € avec une répartition 73.09 % CDC, 26,91 % CNC quasi équivalente à l'année 2017. »

*à la place de :*

« La globalité des engagements respectifs prévisionnels pour l'année 2018, dans le cadre des actions cofinancées par le CNC et la Collectivité de Corse qui figurent sur le tableau ci-dessus, s'élève à 3 461 500 € avec une répartition 73.09 % CDC, 26,91 % CNC quasi équivalente à l'année 2017. »